



Société anonyme au capital social de  
499.444,50 euros  
Siège social : 50, boulevard Haussmann  
75009 Paris  
388 380 073 RCS Paris

(la « Société »)

Société Anonyme au capital Social de  
40.000 euros  
Siège Social : 93, rue de Provence  
75009 Paris  
390 913 010 RCS Paris

(la « Société »)

---

## AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS DU 08 JUILLET 2021

---

### Ordre du jour

1. Présentation pour avis de la proposition d'information précisant les modalités de tri ou d'apport du déchet (Info-tri)

### I. Registre de présence

Le 8 juillet 2021, à 09 heures,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers (le « Comité ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence et conférence téléphonique via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société, en date du 02 juillet 2021, adressée par voie électronique.

**Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe :**

Au titre du collège des producteurs :

- Magali Filhue, titulaire, représentante de la Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB)
- Maxime Costilhes, titulaire, représentant de Brasseurs de France

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Mostafa Aboulfaraj, titulaire, représentant d'Alliance Recyclage

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;

**Sont absents :**

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Représentant de la Confédération des Métiers de l'Environnement (C.M.E.)

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Représentant de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF)

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Représentant de l'association Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV)
- Représentant de Zero Waste France

**Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo :**

Au titre du collège des producteurs :

- Sandrine Blanchemanche, titulaire, représentante de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) ;
- Giulia Baschet, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (F.C.D.) ;
- Emmanuel Guichard, titulaire, représentant de Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA) ;

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Jacques Bordat, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Hervé Sirena, titulaire, représentant de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) ;

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- Jean-Michel Buf, titulaire, représentant de Régions de France

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Daniel Labarre, titulaire, représentant de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) ;

**Sont absents :**

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Représentant de la Confédération des Métiers de l'Environnement (C.M.E.)

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Représentant de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF)

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Représentant de France Nature Environnement (FNE)
- Représentant de Zero Waste France

**Assistent également à la réunion, en tout ou partie :**

- Antoine Robichon, Directeur Général adjoint, Citeo
- Julien Dubourg, Directeur clients et marketing, Citeo
- Laurent Grave Raulin, Directeur des relations institutionnelles, Citeo
- Clara Seligmann, Conseillère affaires règlementaires, Citeo
- Laure Castagnino, Responsable Communication RSE, Citeo.
- Caroline Montalcino, Censeur d'Etat

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants des Sociétés assistant à la réunion du Conseil par tout moyen de télécommunication.

Emmanuel Guichard et Magali Filhuc président la réunion en leur qualité de Président des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo et d'Adelphé (le « Président »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « Secrétaire de séance »).

**Les Comités ont été convoqué à l'effet de délibérer et de rendre leurs avis respectifs sur la proposition d'information précisant les modalités de tri ou d'apport du déchet (Info-tri) pour la filière emballages ménagers.**

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur le projet soumis à ses avis.

## **II. Saisine pour avis**

**Présentation pour avis de la proposition conjointe des éco-organismes agréés au titre de la filière emballages ménagers d'information précisant les modalités de tri ou d'apport du déchet (Info-tri).**

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes d'Adelphé d'approuver la proposition d'info-tri de la filière emballages ménagers telle que présentée en séance.

### **Comité Parties Prenantes Adelphé - Résultat du vote :**

#### Collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de Boulangerie : **Avis favorable.**
- Brasseurs de France : **Avis favorable**

#### Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable.**

#### Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**

Le Secrétaire comptabilise et rappelle à l'oral les avis des membres.

**Avec quatre (4) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve la proposition d'information précisant les modalités de tri ou d'apport du déchet telle que présentée en séance.**

Le Président propose au Comité des Parties Prenantes de Citeo d'approuver la proposition d'Info-tri de la filière emballages ménagers telle que présentée en séance.

**Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :**

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable.**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable.**
- Fédération des Entreprises de la Beauté : **Avis favorable.**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable.**
- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable.**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable.**
- Régions de France : **Avis favorable.**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Union Nationale des Associations Familiales : **Avis favorable.**

**Avec huit (8) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve la proposition d'information précisant les modalités de tri ou d'apport du déchet telle que présentée en séance.**

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

\*\*\*\*

**Présidents des Comités Parties Prenantes**

Emmanuel Guichard



Magali Filhuc



**Scrutateur**

Sylviane OBERLE (AMF)

